

SNJ Flash

numéro 5 – Juillet-Août 2002

REGIONALISATION : ATTENTION, ÇA DECOIFFE !

La régionalisation annoncée l'an dernier, entre cet été dans sa phase active (lire texte SNJ "régionalisation=re-centralisation"). Tellement active que le CCE de rentrée doit donner son avis sur cette réforme d'importance ... alors que 5 directeurs régionaux -pardon, «délégués régionaux»- viennent d'être nommés. Ces 5 préfets de région s'ajoutent aux 3 du Nord, du Sud-Ouest et de Méditerranée nommés l'an passé. Les régions sont donc en place avant que les instances représentatives se prononcent. Ça se passe comme ça à Radio France !

Cette régionalisation a pour but avoué de «simplifier les démarches administratives et raccourcir les temps de réaction». Un objectif louable. Elle devrait rapprocher les stations Bleu l'une de l'autre, dans une région, en vue notamment d'émissions communes : la fameuse syndication. Un objectif déjà plus contestable quand on sait que le découpage, pour l'instant retenu, met par exemple dans la même région Paris, la Normandie et la Bourgogne. Difficile de faire croire à des objectifs communs d'antenne entre le Cotentin et Auxerre ... Cette partie-là de la réforme est paraît-il négociable.

Le reste, non.

Le reste :

C'est le transfert dans ces 8 (ou 9) régions des personnels administratifs de feu la DGAAR, et des CIG (3 postes administratifs par région). Ce sont des projets pour Le Havre, les Ardennes, Mulhouse, Annemasse, Annecy, Saint Etienne, Lorient, Vannes, Agen et Toulouse. C'est aussi un directeur de France Bleu, tête de réseau et locales comprises ... dernière mesure intégrant définitivement ces locales à la nouvelle chaîne de R.F.

Cette réforme d'ampleur, qui doit être mise en place dès l'automne, appelle évidemment des questions. Quelles conséquences sur les antennes et sur les personnels (même si des assurances ont été données sur le volontariat des déplacements, sur le maintien des postes et sur le maintien du même niveau d'antenne locale)? Quels moyens de l'appliquer? Dans quelles conditions? Et quel avenir pour les directeurs des locales? Sur tous ces aspects et sur la mission première d'information locale des stations, le SNJ et les journalistes du réseau resteront extrêmement vigilants.

Blocage des salaires : ÇA SUFFIT !

Voilà 5 ans que les salaires n'ont pas bougé à Radio France comme dans tout l'audiovisuel public. Cinq années de gel, expliquées par le coût de la mise en place des 35 heures. Une justification qui, si elle pouvait être avancée en 98, 99 et 2000, n'a plus aucune valeur, on s'en doute, aujourd'hui.

A ce blocage des salaires, s'ajoute désormais une augmentation des cotisations sociales, au moins jusqu'en décembre. Une nouvelle baisse du pouvoir d'achat qui vient, elle, s'ajouter aux quelques 2% d'inflation enregistrés chaque année. Ça suffit !

Les journalistes et tous les personnels, de Radio France en tous cas, ne sont plus disposés à accepter une nouvelle année-Zéro... Ils auront l'occasion de le faire savoir.

A ce sujet, le SNJ vient de demander à la Direction que la négociation salariale annuelle obligatoire se tienne dans les plus brefs délais afin d'envisager une augmentation du point d'indice pour 2002 et de connaître les marges de manœuvre de la prochaine Commission paritaire.

A titre d'information, les accords salariaux 2002 signés dans la presse prévoient : 1,5% d'augmentation en 2 fois pour les agences, 1% en juin pour les quotidiens parisiens et les magazines, 1,2 % en 2 fois pour la presse régionale, 1,3% en 3 fois pour les départementaux et 2,45% pour les radios locales privées ...

Melun dans la tourmente

La création (annoncée, probable, envisagée ?) d'un France Bleu Paris plonge les personnels de Melun dans la perplexité. Ils viennent de le faire savoir en craignant, dans une lettre ouverte, que leur radio «ne meure à petit feu» et soit tout simplement phagocytée. Un directeur remplacé par un Dir / Red'chef, suppression d'un poste de PARL et des sondages, diffusion de F. Bleu Paris en journée ... «Il n'est plus question ici de syndication mais d'annexion ... Une mort lente que l'équipe refuse».

Poitiers, ça bricole !

A Poitiers, les CDD dorment à la radio. Une CDD vient d'en faire l'expérience. Peu après minuit, lors du 2ème tour des législatives, n'ayant pas les clés pour fermer la station elle appelle Red' chef. Il ne veut pas venir. Il lui dit que la seule solution c'est qu'elle dorme à la radio, ce qu'elle a essayé de faire. FB Poitou, bilan et perspectives : 3 h d'antenne, une couverture ridicule, du matériel de diffusion archaïque et le projet de diffuser à la rentrée FB La Rochelle en intégralité le week-end. Un schéma que pourrait connaître Metz aussi. Est-ce la proximité dont on nous parle tant? A la rentrée, en semaine, par manque de moyens, France Bleu Poitou diffusera "un robinet à musique" l'après-midi. Comment fidéliser et conquérir des auditeurs dans ces conditions?

Info, Inter ... ou intox ?

Comme d'habitude après des élections, les rumeurs vont bon train sur les changements possibles. Delannoy, Tyskiewicz, Hees, Vannier sur le départ ou pas ? Meyer, Ménargues, Polacco dans les starting blocks ? Brocard déjà servi. Les mauvaises habitudes ont la peau dure, mais n'est-ce pas dans les vieux pots qu'on fait les meilleures soupes ... ?

Prochain rendez-vous avec

SNJ Flash ... so soon ...

FRANCE BLEU : LE TEMPS DU MEPRIS 5/5 - 4/4

■ **La direction a tranché.** Les journalistes de la Tête de Pont de France Bleu vont perdre 56 jours de repos par an. Le 5/5 4/4 a vécu, vive le 5/2 ! Et ceux qui veulent travailler en 4/3 devront consommer leurs RTT et leurs congés divers pour obtenir satisfaction. La direction justifie cette réforme par la nécessité de fidéliser l'antenne. Plus prosaïquement, elle a choisi de faire des économies de CDD en faisant travailler plus ses journalistes ... Et ce qui est possible (pour l'instant) à France Bleu le sera demain à France Info. Avec l'aide du SJA-FO qui a signé des "tracts" que la direction aurait pu écrire et qui a voté pour le projet présenté au CE Pidf du 8 juillet (le SNJ a voté contre, tous les autres élus se sont abstenus).

■ **La direction n'a pas écouté.** Réunis en assemblée générale le 12 juin dernier, les journalistes de la Tête de Pont avaient, à l'unanimité, dénoncé les méthodes employées par leurs dirigeants. Mais en signe d'ouverture, ils avaient, de fait, acté dans une motion, la fin du 5/5 4/4 en proposant un 4/3 véritable. Ce texte n'a jamais existé pour la direction, qui n'a même pas pris la peine d'en accuser réception. Mépris stupéfiant, insultant, qui en dit long sur la brutalité de la manœuvre. Elle a préféré les négociations individuelles en maniant, selon les interlocuteurs, la carotte (promesses de promotions pécuniaires ou fonctionnelles) et le bâton (tableau de service imposé, et «aides au retour» pour les journalistes qui s'obstinent à vivre en province, comme d'autres le font à Info et Inter).

■ **Mais la direction devrait se méfier.** La stratégie du passage en force alimente déjà un profond ressentiment au sein de la Tête de Pont. Si rien n'est négociable, l'hostilité reste et le conflit est de toute façon inévitable. Aux journalistes d'en décider.

France Bleu (bis) : des interdits d'antenne ?

José Bové qui arrive en prison accompagné de tracteurs ... Tout le monde a vu ou entendu. Tout le monde, sauf les auditeurs de France Bleu Tête de Pont. Ce matin-là, et sur ordre, l'événement n'existait pas, alors que la locale de Montpellier avait proposé la couverture. Ça se passe comme ça à France Bleu !